



Mars 2018

Newsletter 1/2018

Contenu

- Mot du président
- Actualités cynégétiques
- News du Bureau et du Comité cantonal
- La vie des sociétés membres
- Agenda
- On en débat dans les commissions
- Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes
- Le coin de l'éthique
- Espace « Chasseurs »

Attestation de sûreté
du tir



Le mot du Président

Chères Chasseresses, chers chasseurs,

J'aimerais vous dire encore une fois très cordialement tous mes remerciements pour mon élection à la présidence cantonale. Etre votre président est pour moi un très grand honneur. Jamais je n'aurai pensé d'exercer une fois cette mission.

Mes objectifs sont simples. Je souhaite contribuer à la promotion de la chasse et si possible m'engager à consolider, voir à améliorer encore les conditions et notre légitimité à la pratiquer. Nous devons pour cela faire preuve d'ouverture au dialogue, d'opiniâtreté, de compréhension, de tolérance et de connaissances spécifiques. Par exemple, nous devons bien comprendre le rôle du Service qui, en se fondant sur des expériences, études et comptages, doit adopter un comportement plutôt protecteur. L'agressivité ou des propos irréfléchis ne conduiront pas au succès. « Un appel en forêt, retentit de la même manière, dont il a été lancé ».

Je compte sur un soutien indéfectible de votre part. Un président de chasse ne peut être fort, que s'il sent derrière lui une corporation unie. Je m'efforcerai d'être bienveillant à l'égard de chacun de vous. Mais je suis conscient que c'est une tâche pour le moins difficile, voire même impossible. C'est connu : en l'absence d'une ligne, on devient vite une girouette. Des frictions seront donc inévitables : Nous pourrons les résoudre avec respect et considérations réciproques.

La saison de chasse est maintenant terminée. Nos armes sont rangées et le temps de la formation complémentaire est arrivé, afin de remettre à niveau notre savoir et, en tant que spécialiste de la nature, confirmer nos connaissances et s'ouvrir aux nouvelles données.

Comptages, travaux d'intérêt général et de protection de la nature, protection des faons, etc. nous attendent. C'est à travers ces travaux, que nous confirmerons auprès de la population la reconnaissance de la pratique d'une chasse responsable, en harmonie avec la nature. L'automne sera alors la saison de la grande récolte. Le plaisir sera d'autant plus grand, que notre préparation aura été sérieuse.

Dans ce sens, je souhaite à toutes et tous le meilleur. Vive la chasse fribourgeoise et notre amitié en St-Hubert

Votre Président

Anton Merkle

Pour rappel : dès cette année, l'obtention du permis de chasse est subordonnée à l'accomplissement de l'exercice obligatoire de tir. Les dates de tir et les directives y relatives peuvent être consultées sur le site!

<http://chassefribourgeoise.ch/tirs/>

Actualités cynégétiques

Présidence de la FFSC : passage de témoin

Ainsi donc, ce mois de mars, **Pascal Pittet** a transmis le témoin de la présidence de la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse (FFSC) à près plus de dix ans d'intenses activités dont quatre de présidence au sein de l'organisme faîtier de la chasse cantonale. L'occasion de dresser un bilan de situation et de son apport décisif à la fois à la corporation des chasseur(e)s, à la pratique de la chasse et d'évoquer les perspectives d'avenir que son nouveau Président, **Anton Merkle**, élu à l'unanimité par l'Assemblée des délégués et actuellement membre du Bureau, s'est engagé à les mettre œuvre.

Entre tradition et modernité

Dans son mandat, Pascal Pittet a démontré sa conviction que la chasse est bien-sûr attachée aux traditions, à l'histoire qui lui a permis de se construire dans une magnifique diversité issue des territoires, des espèces chassées et des hommes qui la pratiquent. Bien sûr, selon lui, ces traditions, ces savoir-faire, souvent uniques, doivent être préservés et transmis, afin que les générations futures puissent apprécier et utiliser ce que l'intelligence, la persévérance, le sens de l'observation et les connaissances des plus anciens ont permis de construire.

Pour autant Pascal Pittet a démontré que la chasse n'est pas figée, enfermée dans ses certitudes. Attentif aux nouvelles exigences de la société, en particulier dans le respect de la nature et des animaux, à l'évolution des sciences de la nature et de l'environnement et du développement de la technologie, Pascal Pittet, le temps de son mandat, a fait le choix de s'y adapter. Sa tâche n'a pas été de tout repos. La crainte compréhensible du changement, surtout dans un milieu où, comme cela a été évoqué ci-dessus les traditions sont bien ancrées et les incertitudes qui y sont liées, ont supposé une grande force de conviction. En même temps, il lui a fallu aussi beaucoup de diplomatie et d'entregent pour faire reconnaître auprès des autorités, les attentes légitimes des disciples de St-Hubert.

En voici pour rappel, les principales contributions à une pratique de la chasse moderne et respectueuse.

Respect et compréhension mutuels

De tout temps, et parce que les intérêts par nature sont différents, des divergences entre les autorités chargées de l'élaboration et l'application de la réglementation d'une part et les chasseurs d'autre part sont inévitable, voire légitimes. Elles peuvent cependant conduire à des tensions malsaines, source d'incompréhension et d'affrontements inutiles. Sous le règne Pittet, les relations de méfiance, en particulier lors de l'élaboration des ordonnances triennales sur la chasse (système abandonné) qui s'étaient quelque peu exacerbées, ont fait place à un climat plus serein, qui a permis de mener à chef, à la satisfaction des uns et des autres, de plusieurs dossiers, à savoir :

- la mise en place d'une réglementation plus simple et permanente, qui prend en compte la responsabilité personnelle des acteurs de la chasse
- le renouvellement du contrat de prestations liant l'Etat et la Fédération, dont certaines tâches et missions confiées aux chasseurs ont été renforcées et des nouvelles lui ont été attribuées.
- l'amélioration des relations gardes faune-chasseurs



Le « nouveau »
président d'honneur



Formation

Pascal Pittet a fixé des objectifs ambitieux. Ils ont été atteints, notamment grâce au soutien des membres d'une commission engagée, de formateurs compétents. Les candidats et candidates, dont le nombre a augmenté, ont pu ainsi bénéficier d'une solide formation leur permettant d'exercer l'art de la chasse dans les meilleures prémices. Quant à la formation continue, deux nouveautés particulièrement déterminantes en relation avec les exigences d'une chasse moderne ont été introduites : à savoir

- le contrôle de l'hygiène de la venaison (200 chasseurs formés en 2016 et 2017)
- la mise en place de l'attestation de la sûreté du tir, exigée par la Confédération avec une solution complémentaire originale pour les chasseurs fribourgeois.

Modes de chasse

Durant la période de présidence de Pascal Pittet, ces modes de chasse pour les différentes espèces n'ont pas connu de modifications significatives à l'exception de la chasse du chamois. Celle-ci a fait débat, les nouvelles modalités (réduction du nombre d'individus à prélever, et chasse sélective selon le sexe et par région) étant contestées par plusieurs chasseurs chevronnés. Finalement dans un esprit constructif et par souci du maintien d'une espèce effectivement menacée, ces adaptations ont été acceptées par une majorité et la saison de chasse 2017 s'est déroulée sans trop de difficultés. Mais pour l'avenir le « dossier » demeure en observation.

Nature et biodiversité

Des paroles aux actes, plusieurs projets ont été initialisés et réalisés par les DIANA et leurs membres, conscients de leur rôle primordial de protecteur de la nature, dans ses différentes fonctions. A noter en particulier, la mise en place d'une journée annuelle de travaux communs d'intérêt général avec les ONG fribourgeoises de Pro Natura et du WWF.

On n'oubliera pas, dans ce contexte, le projet « Let's Netz » réalisé par Yolande Brünisholz, avec le soutien de la présidence de la FFSC qui a remporté le prix de la conservation cynégétique décerné par CHASSE-SUISSE.

Gouvernance

Inutile de rappeler que toute corporation ne peut atteindre ses buts que si elle est dotée d'une gestion efficace. Pour la FFSC, sous sa conduite, Pascal Pittet a su insuffler un dynamisme qui lui a permis de surmonter les embûches inévitables dans cette fonction et d'encourager les sociétés-membres à s'engager à la défense de la chasse. A relever les principales réalisations :

- un financement assuré, moyen indispensable à la concrétisation de projets
- la remise à niveau du capital de la Fédération
- la professionnalisation du Bureau par l'engagement d'une personne sous contrat de travail à raison de 20%
- le développement des moyens de communication, dont la gestion et l'utilisation ont été simplifiées et la publication trimestrielle de la newsletter

70 ans et nouvelle bannière

Et pour terminer rappelons la merveilleuse fête de Siviriez de 2016 organisée sous la houlette de Pascal Pittet, afin de marquer les 70 ans de la FFSC avec la bénédiction de sa nouvelle bannière. Elle est le signe du rassemblement des chasseurs et de l'identification de la chasse fribourgeoise, en adéquation à notre époque. Deux symboles qui ont marqué le « règne » de la présidence de Pascal Pittet.

Les chantiers en perspective du nouveau président

Cela va de soi : tout n'est pas parfait et rien n'est définitivement acquis et certains objectifs ont été atteints au prix d'un engagement important, exigeant beaucoup d'énergie. Le président avec les membres du bureau, dont le nouveau président fait partie, ont ainsi d'ores déjà identifié plusieurs chantiers à développer et à ouvrir. Cela afin de maintenir, voire de renforcer le positionnement de la FFSC, dont le dynamisme est reconnu dans le paysage cynégétique suisse. A noter en particulier :

- veiller au renforcement de la cohérence de l'action de la Fédération, en évitant des combats internes inutiles, freins aux projets ambitieux, faute d'ouverture et de vision de certains membres, face notamment aux menaces de la pérennité de la chasse
- ne pas relâcher des efforts dans le domaine de la formation et de la défense d'une chasse
- renforcer la collaboration entre les différents partenaires, poursuivant des objectifs similaires, en particulier avec les services administratifs, responsables de la chasse dans le respect et la confiance mutuels
- se donner les moyens d'une communication objective sur le bien-fondé de l'art et la pratique de la chasse, dans le cadre d'une gestion raisonnée de notre patrimoine naturel et faunistique
- poursuivre avec conviction la réalisation des projets de biodiversité
- avoir toujours en vue l'objectif de défendre l'excellence dans l'exercice de la chasse.

Parce qu'en tant que membre du bureau, il a contribué à l'élaboration de ces objectifs et projets, Anton Merkle aura à cœur de les mettre en œuvre. Une attention particulière sera portée dans les meilleurs délais, à savoir la refonte des statuts, en vue de donner à la Fédération une organisation structurelle efficiente et la gestion d'une faune équilibrée, en particulier en relation avec la régulation des grands prédateurs.

Les news du Bureau et du Comité

L'Assemblée des délégués du 3 mars 2018 outre l'élection du nouveau président, a validé trois autres décisions du Comité :

- la désignation de Jean-Claude Sciboz, président de la DIANA du Gibloux, en tant que membre du Bureau, dont le siège est devenu vacant par l'élection d'Anton Merkle à la présidence FFSC.
- La modification des statuts. Ces propositions de modification portent sur trois objets mineurs et visent à les adapter aux options prises en vue d'améliorer la gouvernance de la Fédération.
 - o La composition du Bureau en lien avec la professionnalisation du Bureau. Le ou la secrétaire engagé(e) sous contrat à temps partiel n'est plus formellement membre à du Bureau.
 - o Seuls les présidents en charge des sociétés de chasse feront partie du comité de la FFSC. Les associations-membres, pratiquant une activité en lien avec la chasse ne seront donc plus représentées à l'avenir au comité.
 - o Enfin le comité est désormais habilité à inviter à ses séances des spécialistes dans les différents domaines de compétence.
- Le renouvellement du contrat de prestations. Ce point sera repris dans la prochaine newsletter.



Anton Merkle
«préside» désormais
la chasse
fribourgeoise



Jean-Claude Sciboz,
remplace Anton
Merkle au sein du
Bureau

La vie des sociétés membres

Bravo à la DIANA du Gibloux pour l'organisation de l'AD 2018



Organisée de mains de maître par la DIANA du Gibloux, sous la houlette de son président Jean-Claude Sciboz, dans une salle richement aménagée dans un décor de chasse, cette journée s'est magnifiquement déroulée dans un climat à la fois empreint de reconnaissance pour le travail accompli par les différents personnes chargées de missions et d'enthousiasme à la poursuite de nos activités en faveur de la pratique responsable de l'art de la chasse. Les nombreuses personnalités politiques qui nous ont fait l'honneur d'y prendre part sont le gage d'un encouragement bienvenu. Parmi elles se sont exprimées, le premier citoyen du pays, Dominique de Buman, président du Conseil national, Markus Ith, président du Grand Conseil, Marie Garnier, conseillère d'Etat en charge de la chasse (et à ce titre chaleureusement remerciée pour son écoute et sa confiance à l'égard des chasseurs, à la veille de la remise de son mandat), ainsi que Jean-François Charrière, syndic de la nouvelle commune hôte de Gibloux. Enfin le président a eu le plaisir de relever la présence des représentants de l'administration, le Dr Grégoire Seitert, chef du Service de la sécurité alimentaire et affaires vétérinaires (SAV) et vétérinaire cantonal et de Denis Vallan, nouveau responsable de la chasse, accompagné de son adjoint scientifique, Elias Pesenti et des gardes faune, Guy Menoud et Patrick Morand.

DIANA de la Gruyère
Le drone au secours des faons

La protection des faons, en particulier avec l'utilisation de drones, était à l'ordre du jour lors de la dernière assemblée de la DIANA de la Gruyère. En rappelant la démonstration, faite en 2017, de recherche avec un drone, il a été relevé en particulier qu'il a fallu 30 minutes pour fouiller un champ d'une surface de 12 ha et qu'un faon a pu être localisé facilement. Seuls 3 chasseurs suffissent à cette opération ; l'un reste près du pilote et les deux autres sont à disposition pour mettre les faons sous cageot une fois localisés. Une deuxième recherche a été effectuée au même endroit ; trois faons ont été sauvés. Les participants, notamment les responsables des différents secteurs ont été convaincus de la performance de cet engin.

Pour 2018, le groupe des chasseurs de la vallée de la Jogne a engagé M. Fabian Jobin de la société spécialisée Uperview production pour effectuer quelques sauvetages de faons, principalement pour fouiller les grands champs, sans pour autant engager financièrement la Diana de la Gruyère.

Tous les champs critiques (61) de la vallée de la Jogne, où la présence de faons est plausible, ont été répertoriés et enregistrés dans l'ordinateur de M. Jobin. Ce qui lui permettra d'engager rapidement son drone. Il lui suffira d'une dizaine de minutes pour être opérationnel. Enfin, pour limiter au maximum les frais. Il y aura lieu de procéder au préalable à une observation très attentive des lieux. D'où l'aide indispensable des chasseurs. Et de conclure qu'on peut se réjouir de l'arrivée des drones, mais il ne faut pas oublier pour autant que la fourche et d'autres moyens seront toujours d'actualité.

Hubertus Sense
le cinétir est ouvert

Pour rappel : l'installation par Hubertus Sense du cinétir (local à Tafers), qui permet l'exercice au tir sur image en mouvement. Le cinétir est ouvert tous les 3èmes mercredis du mois jusqu'en juin 2018. Il est accessible à tout le monde. Les membres des autres sections sont priés de participer à raison de 5.- CHF par personne aux coûts.

Pour plus d'informations : Ursula Götschmann. 079 813 6782 ou ursula_goetschmann@gmx.ch



BIENVENUE
Chasseurs et chasseres du Canton de Fribourg, bienvenue sur notre site. Bienvenue à tous les visiteurs de notre site.

MOT DU PRÉSIDENT
Chasseurs et chasseres du Canton de Fribourg, bienvenue sur notre site. Bienvenue à tous les visiteurs de notre site.

Le nouveau site du **CCA Fribourg** (le club des chasseurs aux chiens d'arrêt, broussailleurs et retrievers du Canton de Fribourg) est ouvert. Découvrez-le sous

<http://cca-fr.ch/>

Agenda

Les principales échéances pour 2018 sont déjà connues :

Soirées d'informations

Mercredi, 20.06.2018 19h30 au Restaurant Sternen, Tentlingen

Mercredi, 27.06.2018 19h30 à la Maison du Gruyère, Pringy

Remise diplômes : Vendredi, 06.07.2018 Salle polyvalente à Tafers

AD 2019 : Samedi, 02.03.2019 à Villaz-St-Pierre

Pour rappel : **Attestation de sûreté du tir** (programme cantonal) :

Rebe :

Samedi 26 mai 2018 de 13h30 à 17h15

Samedi 2 juin 2018 de 13h30 à 17h15

Samedi 28 juillet 2018 de 13h30 à 17h15

Samedi 11 août 2018 de 13h30 à 17h15

Zollhaus :

Vendredi 13 avril 2018 de 17h00 à 20h00

Samedi 28 avril de 2018 de 08h00 à 13h00

Vendredi 11 mai 2018 de 17h00 à 20h00

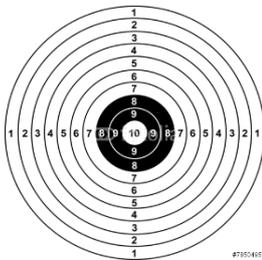
Samedi 16 juin 2018 de 08h00 à 13h00

Vendredi 17 août 2018 de 17h00 à 20h00

Salon Passion Nature à Martigny : du 24 au 27 mai 2018

PASSION NATURE
SALON INTERNATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

<https://www.passionnature.ch/>



On en débat dans les commissions

Pour rappel, selon l'art 23 des statuts, les commissions permanentes sont composées des membres désignés par le Comité cantonal. Elles sont consultées sur les propositions des sociétés de chasse et sur les questions que leur soumet le Comité. Elles établissent un budget et des comptes ainsi qu'un rapport annuel d'activités qui doivent être approuvés par le Comité cantonal et transmis pour information à l'assemblée des délégués.

Nous présentons ci-après la synthèse des rapports des quatre commissions qui ont soumis à l'AD du 3 mars 2018.



Commission Formation & Tir

Formation de base

70 candidat(e)s suivent actuellement le programme de formation de jeunes chasseur(e)s 2017/2018, dont 7 dames. A ce jour 21 cours ont d'ores et déjà été dispensés et ceci dans les deux langues. A noter en particulier que le prochain examen de tir à la carabine s'effectuera avec le nouveau système d'indication automatique des touchés (système zschokke). Il est semblable au système militaire, selon lequel n'y a plus besoin de personnes, qui se trouvent dans la zone des buts, pour indiquer les résultats des tirs. Un gain en sécurité, en personnel et surtout un gain de temps considérable sera ainsi garanti.

Autre nouveauté : un parcours de chasse, dans lequel les candidat(e)s pourront exercer la manipulation de l'arme, l'identification des animaux, l'estimation de distance et le respect des normes de sécurité, est actuellement en préparation. Il est prévu de le mettre en œuvre pour la session 2019/20.

Formation continue

Donnant suite aux exigences la législation fédérale en matière de contrôle de l'aptitude au tir, une solution propre au canton de Fribourg (attestation de sûreté du tir), en parallèle aux modalités fixées par la Conférence des chefs de service cantonaux de la chasse, a été mise place avec l'appui du Comité et approuvée par le Service de la chasse. Les premiers résultats constatés en 2017 donnent entière satisfaction. Les tirs y relatifs se dérouleront dans les stands de tir de Zollhaus et du Rebe, aux dates d'ores et déjà fixées pour 2018.

Commission chasse et chiens

Le tableau de chasse 2017/2018 des principales espèces se présente comme suit :

Espèces	Nombre de prélèvements :
Chamois	140
Chevreaux	1502
Cerfs	70
Sangliers	117

Observations

- Malgré l'introduction des nouvelles modalités de méthode de chasse (chasse sélective par sexe et par région), la chasse du chamois s'est déroulée de manière satisfaisante et le plan de tir a été plutôt bien respecté. A noter toutefois que trop d'erreurs de tir concernant en particulier des mâles (18%) ont été constatées. Par ailleurs, onze mâles ont été tirés en lieu et place de jeunes individus.
- La chasse du chevreuil s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il apparaît toutefois que par rapport aux chevrettes un nombre élevé de brocards ont été prélevés. La question d'une meilleure régulation est posée.
- Pour la chasse du cerf le quota fixé a été scrupuleusement respecté.
- Pour ce qui concerne la chasse du sanglier à noter en particulier la diminution, dans la Broye, du nombre de sangliers tirés par les chasseurs, malgré l'augmentation du cheptel. En revanche une augmentation de prélèvements a été constatée dans certains secteurs de la Gruyère.
- La chasse du gibier à plume a été cette année particulière. La période de chasse en altitude de la bécasse a été raccourcie en raison de l'arrivée précoce de la neige et pour la chasse du canard une raréfaction des espèces a été constatée. Néanmoins le tableau de chasse a été tout de même satisfaisant, en particulier pour certains chasseurs.



Chiens de rouge

Les conducteurs de chien de rouge ont procédé à 199 recherches. 82 animaux ont été retrouvés. Enfin neuf candidats ont obtenu leur diplôme de conducteur de chien de rouge.

En discussion

- Face à l'augmentation importante de la population de sangliers dans le canton – phénomène identique dans les cantons et pays voisins- la Commission est d'avis que des interventions rapides pour endiguer cette évolution s'imposent. L'ensemble des parties prenantes (politiques cantonales et fédérale en matière d'agriculture et de chasse, agriculteurs, chasseurs) est concerné, afin d'identifier les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Il est constaté enfin que les mesures ne sont toutefois pas toujours identiques d'un canton à l'autre, et qu'il conviendrait de procéder à une harmonisation à cet égard, en particulier avec les cantons voisins. A relever que le canton de Vaud procède à des mesures importantes et efficaces en termes de régulation des sangliers
- Vu la densité (en dessus de la norme admise) de la population du lynx sur le territoire fribourgeois, des mesures de régulation devront être envisagées, selon les résultats du monitoring réalisé par le Service de la chasse en janvier 2018.
- La Commission relève par ailleurs l'importance des comptages. A cet égard, elle rappelle que les chasseurs doivent s'impliquer sérieusement dans cette tâche et que ces relevés doivent être effectués à des périodes précises et en collaboration avec les gardes-faune concernés.

Commission nature et activités

Ont été entreprises et réalisées, les activités suivantes :

- L'encadrement des activités de protection des faons,
- la participation à la soirée d'information pour les nouveaux chasseurs,
- l'organisation d'une soirée d'information pour l'utilisation du projet Let'sNetz,
- la présentation de ce projet dans le cadre de l'exposition Chasse-Pêche et Tir à la BEA de Berne.

Le total des heures effectuées pour ces différentes activités (protections des faons, comptages, biotopes, patrimoines naturels etc.) est de 7810 heures qui sont équivalents à 975 .5 jours à 8h00 et 17500 km.

A noter enfin que pour la protection des faons la Commission en train d'étudier les possibilités et les implications de l'utilisation de drones. Les 1^{ers} essais sont très encourageant par leur efficacité et leur rapidité.

Commission éthique et communication (ComEtCom)

Chacune et chacun aura pu lire ou prendre connaissance au cours de l'année écoulée des différentes communications ou relations que la Commission, conformément à sa mission principale, a publiées régulièrement dans les deux revues mensuelles spécialisées du Schweizer Jäger et Chasse Nature et dans les quatre newsletters trimestrielles. Elle ainsi veillé à ce que les chasseur(e)s fribourgeois(e)s, membres de la Fédération et autres intéressés soient le mieux et le plus objectivement possible informés de l'activité de la chasse fribourgeoise, à la fois sur les principaux thèmes et activités qui ont été à l'ordre du jour de ses différents organes, et autant que faire se peut de ses sections.

Quant aux questions éthiques, deux principes d'actualité ont été surtout évoqués, à savoir la recherche des animaux blessés et l'excellence dans la pratique de la chasse, en soulignant la responsabilité personnelle, afin de limiter au mieux les manquements à ses normes éthiques et légales. La Commission a donc le sentiment que les principaux objectifs, du moins formellement ont été atteints. Aux lecteurs avant tout d'en apprécier le contenu. La critique sera toujours la bienvenue.

Trois évènements méritent en particulier notre attention

- Le sondage lancé à la fin de l'été auprès des lecteurs des newsletters et malgré le nombre restreint de réponses, nous laisse à penser que d'une manière générale les modalités actuelles à travers nos trois media d'information et de communication ne portent guère flanc à la critique.
- Afin, à la fois d'améliorer sa visibilité et sa gestion, le site internet de la FFSC a été réorganisé et restructuré. A noter que sa gestion, qui a été simplifiée, sera désormais assurée par le secrétariat de la FFSC.
- Le projet de la présence de la FFSC en tant qu'invité d'honneur du Salon des goûts et terroirs, évoqué lors de la dernière Assemblée des délégués, a été abandonné au vu des risques liés à son financement. L'occasion d'une information grand public sur la chasse qui relève aussi de la ComEtCom avec grand regret, a été ainsi perdue.



A ne pas oublier d'inscrire ses heures de Travaux d'intérêt général

Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes

Comme pour les années précédentes, le Service publiera sur son site www.fr.ch/sff/fr/pub/faune_biodiversite_chasse_et/chasse.htm les statistiques de chasse pour la saison 2017-2018. Selon le bilan intermédiaire les résultats sont positifs pour l'ensemble des chasses et ne diffèrent pas des autres années. A noter pour la chasse au chamois, selon les nouvelles modalités, les principaux éléments suivants :

- Total attribution: 180
- Total réalisation: 140
- Taux de réalisation: 77.78%

A noter qu'il y a eu 9 désistements dont 6 permis n'ont pas été délivrés, faute de demande de la part des bénéficiaires, sans motif.

A noter les résultats par sexe :

- Bouc ♂ 59 (42,1 %)
- Chèvre ♀ 38 (27,1%)
- Eterlou ♂ 27 (1%)
- Eterle ♀ 10 (7,1%)
- Cabri ♂ 3 (2%)
- Cabri ♀ 3 (2%)

Le coin de l'éthique

Excellence. Cet objectif visait à ce que la saison de chasse se déroule dans les meilleures conditions, avec de minimum d'infractions. Au regard des statistiques du Service de la chasse, il est « quasiment » atteint. Ainsi :

- 61 amendes d'ordre ont été prononcées (saison 2016-2017 : 60)
- 5 rapports ont été déposés (saison 2016-2017 :37).
- 2 retraits de permis ont été prononcés (saison 2016-2017 :11)

A noter que 43 % des amendes d'ordre concernent des manquements en relation avec les feuilles de contrôles, à savoir des oublis d'ordre administratif. Si ils n'ont pas une portée significative sur la pratique de la chasse proprement dite, avec un minimum d'attention , elles pourraient être évités.



Espace « Chasseurs »
Reflets de l'Assemblée des délégués
(photos de Laurent Schwaller, chasseur)



**Fédération
Fribourgeoise des
sociétés de chasse**

Président :
Anton Merkle

Alpenweg 9
3186 Düdingen

Adresse mail :
anton.mekle@hin.ch

Téléphone :
079 634 52 62



Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse
Freiburger Jagdverband

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.chassefribourgeoise.ch

Commission « Ethique et
Communication »

Président de la COMETCOM
Claude Yerly

Adresse email
cpec@chassefribourgeoise.ch

Etonnant....



J'y vais ou j'y vais pas ?!



Je ne risque rien. La maison est
habitée par un chasseur !

Joyeuses Pâques !

